Compte-rendu de la séance du 17 janvier 2014



Absente excusée : Madame Florence BISCH (procuration)

Le compte-rendu de la séance du 6 décembre 2013 a été approuvé à l'unanimité.

I- Réhabilitation de la mairie et construction d'une caserne pour les pompiers

1 - Honoraires du Maître d'Oeuvre

Par 13 voix pour et 1 abstention, les conseillers ont accepté l'augmentation des honoraires du Maître d'œuvre (M Trumpff, architecte) estimée à 4 431,96 € HT.

Cette augmentation est due aux modifications apportées au projet, notamment à la construction d'un escalier d'accès au logement communal.

2 - Choix du fournisseur de gaz

Après analyse des 3 devis de fourniture de gaz propane (Antargaz, Butagaz et Totalgaz) et de l'étude comparative effectuée par le Bureau d'Etude - BE RUBLE NICLI et ASSOCIES, les conseillers ont retenu l'offre de Totalgaz qui est la plus avantageuse tant d'un point de vue travaux compris dans leur prestation, que d'un point de vue financier pur (le tarif du gaz est de 0,083 € TTC/25000kW).

II- <u>Demande de Certificat d'Urbanisme</u>

Les conseillers par 12 voix pour, et 2 abstentions, ont émis un avis défavorable à la demande de certificat d'urbanisme déposée par M Michel TROMMLER dont le projet est de construire une deuxième maison d'habitation sur la parcelle cadastrée section 42 n°383 (7A rue de la Chapelle), dans un secteur qui était défini « zone agricole » par le PLU.

Même si ce document d'urbanisme a été annulé pour vice de forme (cf compte-rendu du 27 juin dernier), par cohérence avec leurs décisions prises lors de l'élaboration du plan de zonage du PLU, les conseillers ne souhaitent pas étendre le périmètre constructible actuellement.

III- Modification de la durée hebdomadaire de service de la secrétaire de mairie

La charge de travail du secrétariat a augmenté depuis 2010 (projet, changement comptable, passage au PES ...). Par 13 voix pour et 1 abstention, les conseillers décident de modifier le poste de secrétaire de mairie actuellement avec un coefficient d'emploi de 32 / 35èmes. Le nouveau coefficient d'emploi de ce poste sera de 35 / 35èmes à compter de février 2014.

IV-Rémunération de l'agent recenseur / coordonnateur communal

Les conseillers ont décidé de reverser la totalité de la dotation versée à la commune par l'Insee, à Cathy Starck-Girondin, remplissant les fonctions d'agent recenseur et de coordonnateur communal, soit 1215 €.

Divers:

▶ <u>Location de la salle des fêtes</u>: en raison de l'indisponibilité de Freddy SCHUP, la gestion du planning de la salle et son suivi sont assurés par le secrétariat de mairie et plusieurs membres bénévoles du Comité de Gestion et la location pour les **personnes externes** au village est suspendue pour le moment.



► Point d'Apport Volontaire :

Trier ses déchets : c'est bien!

Mais transformer le point d'apport volontaire en décharge municipal est un manque de civisme et de savoir vivre.

Merci de respecter ce lieu de tri, et de déposer <u>DANS</u> les conteneurs que ce qu'ils sont en droit d'accueillir!

Prochaine séance : Mardi 25 février à 20h30

Le maire: Bernard KLEIN

AVIS AVIS





Vous avez reçu, ou vous allez recevoir votre redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères. Celle-ci est à régler <u>avant le 28 février 2014</u> (et non pas avant le 18/01/2014)



Vous envisagez d'effectuer des travaux de réhabilitation énergétique dans votre logement, mais vous ne savez pas à qui vous adresser, ni par où commencer? Des réunions d'information sont organisées pour vous par le Conseil Général du Bas-Rhin, en lien avec l'Espace INFO-ENERGIE et des experts du programme "Je rénove BBC", notamment à Truchtersheim le mardi 25 février 2014 à 20h00, salle hémicycle « Les Semailles » du Trèfle (32, rue des Romains)



Une paire de lunette a été oubliée à l'église. Vous pouvez la récupérer en mairie